

DIMANCHE

La Tribune LE PROGRÈS

EDITION DE LA HAUTE-LOIRE - www.leprogres.fr - N° 51948 - DIMANCHE 13 JUILLET 2014

43 A

LA HAUTE-LOIRE ET SA REGION

Actualité

Rédaction : 04 71 56 06 61 - lprredaction43@leprogres.fr ; Publicité : 04 77 91 48 69 - lprpublicite42@leprogres.fr

Vingt-cinq ans après Serre-de-La-Fare, SOS Loire vivante fait son festival

Chadron. Depuis samedi, il y a de l'ambiance et des souvenirs à la plage du Pont de Chadron à l'occasion des 25 ans de l'association.

Des concerts, un parcours de marche Art et nature, une tyrolienne de 100 m, une exposition photos sur les années de lutte (de la création de l'association le 21 juin 1989 à 1994), des grillades, de l'information... Voilà une fête qui a dignement commencé samedi en fin d'après-

midi et qui se poursuit ce dimanche avec un pique-nique géant, des prises de parole, une projection du film de France 3 de Philippe Péant Le Combat du fleuve sauvage. Mais aussi, le big jump, à 15 heures en simultané avec des milliers d'Européens pour réclamer une eau de qualité. « Cet

anniversaire, c'est une bonne raison pour dire que la vallée est encore là. On a obtenu une protection tout le long de cette vallée. C'est bien de raconter cette histoire aux jeunes générations, la transmission c'est important », explique Roberto Epple, président de SOS Loire vivante. Respect de l'environnement oblige, les choses sont organisées dans les règles de l'esprit écolo. On limite les déchets grâce à des verres éco-cup ; des toilettes sèches ont été installées ; on produit l'énergie sur place grâce à des installations Négawatt (panneaux solaires, éolienne, turbine dans la Loire et vélos). Quant aux repas, « les grillades, pains, crêpes, la bière pression, sont produits dans un rayon de 30 km et sont bio pour la plupart », précise-t-on. Dans ce moment de réjouissance, on n'oublie pas pour autant les grands enjeux des



■ À boire et à manger des produits en circuit court. Photo Christophe Teyssier

dix années à venir : la biosphère Unesco Loire-Allier-Ardèche incluant une réserve naturelle, le suivi des travaux et de l'après barrage de Poutès, la campagne pour le retour de l'eau de Loire dans le cadre du renouvellement de la concession du complexe hydroélectrique de Montpezat, SOS Loire vivante estime qu'une partie de l'eau (équivalent à 50 % du débit à Brives-Charensac) est

détournée vers le bassin du Rhône. ■

Christophe Teyssier



■ On pédale avec le sourire pour faire de l'électricité.

Photo Christophe Teyssier

Pratique **Festival SOS Loire vivante**
Aujourd'hui à partir de 10 heures
plage du Pont de Chadron.
Entrée libre

« On était contre le barrage, mais surtout pour un fleuve vivant »

Jacques Adam et Michel Soupé, militants de la première heure, reviennent sur les débuts de la lutte contre le barrage en pointant les ingrédients clés de cette victoire qui a aujourd'hui valeur d'exemple.

De quels arguments disposiez-vous au début de la résistance ?

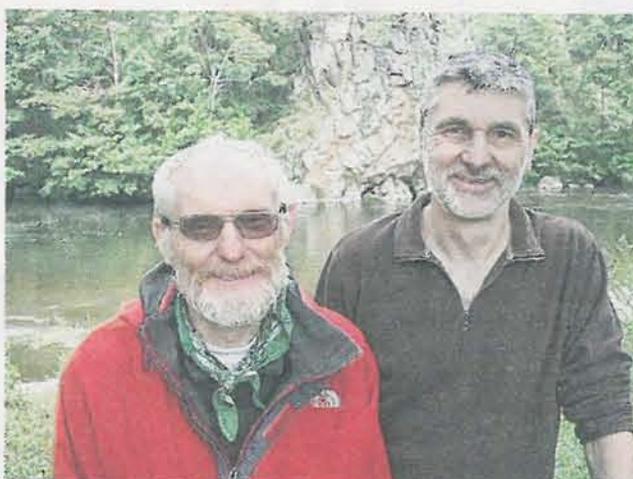
Michel Soupé : « On était très au courant de tous les barrages qui se présentaient sur la Loire. L'association Nature Haute-Loire avait fait un dossier très complet sur le barrage de Serre-de-La Fare. »

Jacques Adam : « Il n'y avait pas les mouvements écolos d'aujourd'hui mais il existait dès 1988 des coordinations. Il y avait des gens qui s'étaient bagarrés dans le Larzac et contre le barrage de Naussac. On avait potassé le dossier des aménagements qui était dans un tiroir de l'Epala (Etablissement public pour l'aménagement de la Loire et de ses affluents) depuis un moment. Des membres de la JEC et de la JAC (Jeunesse étudiante, agricole chrétienne) avaient fait un excellent

travail sur la question de l'aménagement de la Loire. Ce qui a permis lors de l'enquête d'utilité publique de ne pas partir de rien. »

Comment avez-vous réussi à mobiliser ? Qu'est-ce qui a fait la différence ?

M. S. : « On était contre le barrage, mais surtout pour un fleuve vivant. C'était un message positif, constructif. Ce qui est important, c'est la loi de 1976 sur la protection de la nature. Grâce elle, les travaux étaient soumis à une étude d'impact, nous avons enclenché tout de suite des recours auprès du tribunal administratif. Une fois l'enquête d'utilité publique prononcée, les travaux pouvaient commencer, mais nous sommes allés tout de suite bloquer les engins pendant dix jours sur le site. Il y avait une dimension internationale, on a rassemblé



■ Michel Soupé et Jacques Adam, membres du conseil d'administration de SOS Loire vivante. Photo Christophe Teyssier

10 000 personnes au Puy le 1^{er} mai 1989. Mais sans l'aide de la population, cela aurait été impossible. Les militants sont fragiles, ils ont besoin d'une aide scientifique pour ne pas dire n'importe quoi, de l'aide de la population, et d'un pouvoir politique. »

J. A. : « Il y a eu un concours de circonstances qui fait que la mayonnaise a pris. Avant 1989, les envi-

ronnementalistes se bagarraient plutôt sur l'aval. Mais comme il y a eu une résistance ici, ils ont revu leur point de vue, et du coup Serre-de-La-Fare est devenu le fer de lance pour aller remettre en question l'ensemble des aménagements lourds sur le bassin de la Loire. Loire Vivante soutenue par France nature environnement et le WWF a compris que la technique du

grain de sable dans l'énorme machine de l'Epala était efficace. La participation de différentes nationalités a aussi beaucoup embêté les pouvoirs publics. La gendarmerie ne savait pas trop comment manœuvrer face aux étrangers. Fallait-il les interpeller ? Les expulser ? Ce qui nous a étonnés, c'est cet amour de la Loire qu'ont les gens d'ici. On venait toucher à un bout de leur chair. »

Sans SOS Loire Vivante, un tel combat serait-il possible aujourd'hui ?

M. S. : « Les choses seraient beaucoup plus compliquées. Le contexte politique a beaucoup changé. C'était la 2^e mandature de François Mitterrand avec Brice Lalonde, ministre de l'Environnement et créateur des Amis de la Terre. C'étaient des militants de base, ils ne pouvaient avoir qu'une reconnaissance par rapport à leur action sur les rivières, et notamment la Loire. » ■

Propos recueillis par Christophe Teyssier